

## DECISION DU PRESIDENT

**Décision n°2021-68 : Marché de travaux \_ Accueil d'une activité logistique au sein de l'Espace Germain Aubert à Valréas (84600) \_ Lot 4 : serrurerie \_ Avenant n°1 – Prolongation délais**

Vu l'article L. 5211- 10 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2020-50 du Conseil Communautaire en date du 16 juillet 2020, portant délégation de pouvoir au Président, l'autorisant notamment, pour la durée de son mandat, à *prendre toute décision, lorsque les crédits sont ouverts au budget, concernant la préparation, la passation, l'exécution, la signature et le règlement des marchés publics, accords-cadres et conventions ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants,*

Vu les statuts de la Communauté de Communes Enclave des Papes – Pays de Grignan,

CONSIDERANT l'opération portant sur la réhabilitation de 4 000 m<sup>2</sup> au sein de l'ancien plateau industriel du bâtiment dit « Tiro Clas », aujourd'hui Espace Germain Aubert, sis, 17A rue de Tourville à Valréas (84600), pour l'accueil d'une entreprise ayant besoin d'une surface logistique importante non loin de l'implantation de ses chaînes de production,

CONSIDERANT que par décision n°2020-120 du 21 décembre 2020, le marché relatif à l'accueil d'une activité logistique au sein de l'Espace Germain Aubert à Valréas (84600) - Lot 4 : serrurerie, a été attribué à l'entreprise Lovisa, sise ZA du Clavon à Valaurie (26 230), étant précisé que l'offre retenue s'établit à 39 382.81 euros HT, soit 47 259.37 euros TTC

CONSIDERANT que suite à des arrêts de travaux de certaines entreprises causés par le COVID, le délai de réalisation du chantier doit être prolongé de 1 mois et demi, reportant le délai de fin de travaux au 21 mai 2021,

Le Président de la Communauté de Communes Enclave des Papes – Pays de Grignan :

### DECIDE

**Article 1 : DE PROLONGER** le délai d'exécution du marché relatif à l'accueil d'une activité logistique au sein de l'Espace Germain Aubert à Valréas, sis rue de Tourville à Valréas (84600) - Lot 4 : serrurerie confié à l'entreprise Lovisa, sise ZA du Clavon à Valaurie (26 230), jusqu'au 21 mai 2021.

**Article 2 : DE SIGNER** l'avenant n°1 au marché, correspondant à cette prolongation.

**Article 3 : D'INFORMER** le Conseil Communautaire lors de sa prochaine séance de cette décision qui fera l'objet des mêmes règles de publicité que celles applicables aux délibérations, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales.

**Article 4 : D'ADRESSER** la présente décision à M. le Préfet de Vaucluse et à Mme le Receveur Municipal.

Fait à Valréas, le 18 mai 2021

Le Président,  
Patrick ADRIEN

